

Objet : Protocole sanitaire restauration scolaire

Madame, Monsieur, chers parents,

Suite à la demande de fournir des attestations employeurs pour réduire le nombre d'enfants inscrits au service de restauration scolaire, vous êtes très nombreux à avoir accueilli avec bienveillance cette initiative, permettant ainsi de maintenir ouvert le service, tout en s'adaptant pour respecter au mieux le nouveau protocole sanitaire. Cet effort que vous avez consenti a permis de rester dans une jauge quotidienne acceptable, en évitant les pics d'affluence traditionnels de milieu de semaine.

Nous tenions à vous remercier pour votre implication dans cet effort collectif et constructif.

La crise sanitaire pouvant perdurer jusqu'à la fin de l'année scolaire, la Commission Scolaire poursuit sa recherche de solutions adéquates avec le concours du service périscolaire, dans l'objectif de garder ce service ouvert, avec un accueil optimal pour les enfants, et de la flexibilité pour les parents.

Dans un but de transparence sur les réflexions engagées avec vos représentants de parents d'élèves, nous vous indiquons que plusieurs pistes avaient été évoquées : l'utilisation de la salle d'activité élémentaire (salle bleue), mais elle aurait entraîné une réduction de l'activité sportive des enfants ; un pique-nique « tiré du sac » (fourni par les parents) certains jours de la semaine, pourrait s'avérer complexe à tenir dans la durée ; faire deux services grâce à un allongement de la pause méridienne, soutenu cette fois-ci par l'APE. Nous les remercions pour ce changement d'avis qui aurait pu être une solution idéale, mais intervient trop tardivement pour être mis en place cette même année scolaire (il sera effectif dès la rentrée de septembre 2021).

Cette situation est complexe, et peut paraître parfois inextricable. Nous travaillons en étroite collaboration avec vos délégués élus qui œuvrent pour le strict respect du protocole sanitaire. Néanmoins sans solution alternative proposée, ceci entraînerait une fermeture pure et simple du service de restauration scolaire, ce à quoi nous ne pouvons nous résoudre.

Le travail de réflexion également engagé avec la Directrice de l'école primaire a finalement abouti, grâce à son concours et à sa proposition, à faire déjeuner jusqu'à trois classes (parmi les six classes élémentaires) tous les jours dans l'enceinte de l'école, en classe ou en extérieur selon la météo. Une rotation sera effectuée pour qu'une même classe ne soit pas concernée plus de deux fois par semaine. Ces repas froids seront fournis par notre prestataire habituel qui a également consenti à nous livrer à la fois des plateaux repas et des repas froids type sandwiches, variés, tous les jours, évitant ainsi aux parents de fournir eux-mêmes les repas, peut-être pendant plusieurs mois. Ces repas de qualité en emballage individuel n'entraîneront pas de surcoût pour les parents.

Nous tenons à remercier vivement Mme Mesquida pour son aide à l'élaboration de ce protocole sanitaire.

La mise en place de cette nouvelle formule de restauration pourra démarrer ce lundi 8 mars, et mettra fin à la nécessité de présenter une attestation employeur pour inscrire votre enfant.

Cette crise de la COVID-19 nous affecte tous dans notre quotidien. Celle-ci évolue sans cesse, avec la présence désormais de variants, et nous impose de nous adapter, dans un effort collectif, pour limiter la propagation de ce virus.

Essayons ensemble de lutter pour la santé de tous, tout en préservant l'éducation de nos enfants,

Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches.

Nicolas Hyvernat

Maire

Marie-Thé Odrat

Maire-Adjointe aux Affaires Scolaires



Mairie de Chuzelles

1 place de la mairie
38200 Chuzelles

Tél. : 04 74 57 90 97

<https://chuzelles.fr>